



Compte-rendu de la rencontre avec le représentant du Ministre, M. Pap Ndiaye et de la Rectrice Mme Insel

FO était reçu avec la FSU, l'UNSA et la FCPE par un représentant du Ministre lors de sa visite en Haute Savoie le 24 février au lycée Gabriel Fauré d'ANNECY.

Points abordés :

➤ **LES SALAIRES**

FO a insisté sur la perte de pouvoir d'achat de plus de 25 % en 20 ans pour les personnels.

FO a dénoncé le système de revalorisation dite « socle », insuffisant au regard de l'inflation et excluant une partie des personnels (AED, AESH...).

FO a dénoncé le « pacte » qui n'est pas une revalorisation salariale puisqu'il s'agit de proposer des tâches supplémentaires à des personnels déjà épuisés par la charge de travail.

Réponse de l'Administration : *le gouvernement revalorise les débuts de carrières et dans une moindre mesure, les milieux de carrières. Aucune réponse sur les montants insuffisants.*

Situation particulière en Haute Savoie

FO a insisté sur la difficulté des personnels de l'Éducation Nationale à se loger au regard du prix de l'immobilier et cela lié à la situation du département frontalier avec la Suisse. FO a précisé que le salaire minimum de l'autre côté de la frontière était de plus de 4000 €...

FO a demandé que soit mis à l'étude un Traitement Indiciaire Complémentaire de Résidence : pas une prime de vie chère, prime insuffisante au regard de la situation réelle... Voir pétition en ligne : <https://chng.it/ny298HJW>

Réponse de l'Administration : *M. le ministre est sensibilisé à la situation de la Haute Savoie... Aucune autre précision, mais la prise en note de notre demande.*

➤ **LES MOYENS POUR LA RENTRÉE**

FO a dénoncé le manque de moyens prévus pour la rentrée 2023 : la création de 26 ETP dans le second degré ne suffit pas pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves.

Réponse de l'Administration : *ils confirment la suppression de 3000 postes à la rentrée prochaine (- 2000 dans le second degré et - 1000 dans le premier degré), mais explique que cela est lié à la baisse démographique au niveau national...*

➤ **LES UPE2A**

FO a dénoncé les conditions de prise en charge des élèves allophones avec des exemples précis à l'appui. FO a précisé qu'accueillir les élèves allophones ne devraient pas uniquement consister à ouvrir la porte d'un établissement scolaire, mais bien à donner accès à l'instruction avec l'enseignement de la langue, et cette transmission est entravée par la situation sur le terrain et le manque de moyens (différences de niveaux, d'origines, effectifs trop chargés, droit à seulement un an pour apprendre la langue...)

Réponse de l'Administration : *aucune*

➤ **LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP**

FO a dénoncé le manque de moyens humains et financiers pour cette prise en charge : FO a dénoncé l'idée qu'il suffisait de former les profs pour pouvoir inclure à tout va... Il faut des personnels d'accompagnement, des effectifs restreints, des structures adaptées. FO a soutenu qu'un prof, même formé ne pouvait pas exercer ses missions face à une classe de 29 élèves dont des élèves ULIS (accompagnés ou non), des élèves à besoins particuliers et une hétérogénéité de niveaux inhérente à une classe.

Ce n'est pas une question de formation !

Réponse de l'Administration : *ils s'accordent sur le fait que certains élèves auraient leur place dans des structures spécialisées (IME) plus qu'en ULIS ou en milieu ordinaire, mais confirment que les places (et donc les moyens) manquent.*

➤ **LA SUPPRESSION DE LA TECHNOLOGIE**

FO a dénoncé cette suppression

Réponse de l'administration : *ils affichent une volonté de rassurer les professeurs de technologie ; chaque situation serait étudiée au cas par cas... sans préciser par qui, ni comment.*

Pour FO la suppression est sans fondement, elle s'est faite de façon violente, par voie de presse, sans concertation. C'est une réponse inadaptée à la pénurie d'enseignants de technologie (alors que les enseignants ont plein d'idées pour rendre le métier attractif...). L'administration réglerait au cas par cas des situations d'enseignants qui ont été mis à mal par des décisions de cette même administration... Cela n'aurait-il pas été plus simple de ne pas prendre ces décisions : maintenir la technologie en 6ème !

➤ **LE PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES**

FO a réitéré sa position : retrait du projet de réforme des retraites. Non à l'allongement de la durée de travail à 64 ans et NON aux 43 annuités de cotisation.

Réponse de l'Administration : *aucune*

L'entretien a aussi permis de réaffirmer des positions communes entre les syndicats présents (FO, FSU et UNSA), notamment sur la mobilisation concernant la réforme des retraites. **Rendez-vous le 7 mars !**